



MUNICIPALITÉ DESAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance ordinaire du lundi 15 août 2022, à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption des procès-verbaux des séances du 11, 15 et 26 juillet 2022
- 1.4. Adoption du règlement 826-2022 concernant le code d'éthique et de déontologie révisé pour les membres du conseil municipal et abrogeant les règlements 810-2022 et 822-2022

2. Administration générale

- 2.1. Approbation des comptes à payer et payés

3. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 3.1. Cotisation 2022-2023 Chambre de commerce du Grand Joliette
- 3.2. Adoption du règlement 823-2022 modifiant le règlement de lotissement 391-1991, ayant pour effet de réduire la façade d'un lot situé dans un « cul-de-sac »

4. Loisirs et Culture

- 4.1. Club de patinage artistique Les Étoiles d'argent – Tarification 2022-2023

5. Voirie

- 5.1. Adoption du devis pour la réfection du stationnement et l'ajout d'une piste pumptrack au chalet des loisirs
- 5.2. Généreux Construction inc. – Construction d'un 3^e bassin aux étangs aérés – Certificat de paiement no 4
- 5.3. Travaux de réfection de neuf (9) voies de circulation – Octroi du contrat
- 5.4. Embauche d'un employé au Service des travaux publics, parcs et immeubles

6. VARIA

7. Période de questions

**Prochaine séance du conseil le
12 septembre 2022, à 19 h 30
Au 850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare**

Comité plénier

- 1- Demande d'un dos d'âne sur la 8^e avenue
- 2- Demande d'un dos d'âne sur la rue Terrasse-Coutu (Paul m'informe qu'il s'agit d'un problème de voisinage). Au pire, doit-on mettre 2 bollards?
- 3- Journée internationale de la sensibilisation de la surdose.